



N° de résolution

## Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le mercredi 17 décembre 2024 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance extraordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Sébastien Grondin, René Breton et Dominic Parent.

Est absent : Marc-André Routhier

Sous la présidence de Mme Andrée Gosselin, mairesse.

Est également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim.

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 3.1. CHOIX D'UN ÉVALUATEUR AGRÉE
  - 3.2. DÉMISSION DIRECTEUR-ADJOINT SSIR
  - 3.3. AVIS DISCIPLINAIRE
  - 3.4. RETRAIT D'UNE MUNICIPALITÉ DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INCENDIE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

313-12-24

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

### 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 3.1. Choix d'un évaluateur agréé

**ATTENDU QUE** l'entente concernant le service intermunicipal incendie vient à échéance le 31 décembre 2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté la résolution portant le numéro 2024-12-233, le 10 décembre 2024, mentionnant le retrait de celle-ci au renouvellement de l'entente intermunicipale service incendie;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et Kinnear's Mills poursuivent les négociations pour le renouvellement de l'entente intermunicipale;



N° de résolution

## Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de connaître la valeur des équipements détenus dans cette entente;

314-12-24

**PROPOSÉ PAR** M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la firme *DeRICO Experts-conseils SENC.* soit mandaté pour la préparation d'un rapport d'évaluation visant à estimer la valeur marchande des équipements des casernes de Saint-Jacques de Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton, moyennant des honoraires de 7000.00\$ plus taxes.

### 3.2. Démission directeur-adjoint SSIR

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu par courriel le 11 décembre 2024 une lettre de démission officielle de M. Guillaume Lecours annonçant son départ du service incendie avec effet à compter du 20 décembre 2024;

315-12-24

**PROPOSÉ PAR** Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la démission de M. Guillaume Lecours.

### 3.3. Avis disciplinaire

**CONSIDÉRANT QU'**un avis disciplinaire doit être remis;

316-12-24

**PROPOSÉ PAR** Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Remettre l'avis disciplinaire aux personnes concernées dans le SSIR;
- Désigner Mme Andrée Gosselin pour signer, au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le présent avis disciplinaire.

### 3.4. Retrait d'une municipalité de l'entente intermunicipale en incendie

**ATTENDU QUE** l'entente intermunicipale service incendie intervenue entre les municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Pierre-de-Broughton et Kinnear's Mills vient à échéance le 31 décembre 2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton n'a pas collaboré dans les négociations du



N° de résolution

## Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

renouvellement de l'entente intermunicipale service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté la résolution portant le numéro 2024-06-113, le 25 juin 2024, mentionnant ces intentions de ne pas renouveler l'entente, sans modification, conformément à l'article 3 de l'entente intermunicipale service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté la résolution portant le numéro 2024-12-233, le 10 décembre 2024, mentionnant le retrait de celle-ci au renouvellement de l'entente intermunicipale service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a adopté la résolution portant le numéro 2024-11-217, le 4 novembre 2024, demandant aux municipalités de l'entente de mandater un évaluateur indépendant pour déterminer la valeur réelle de l'équipement détenu dans l'entente intermunicipale service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a adopté la résolution portant le numéro 268-11-24, le 11 novembre 2024, acceptant que la municipalité de Kinnear's Mills mandate un évaluateur indépendant afin de faire l'inventaire des équipements et des actifs du service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté la résolution portant le numéro 2024-12-232, le 10 décembre 2024, afin de confier à la municipalité de Kinnear's Mills le mandat d'octroyer un contrat à un évaluateur indépendant pour déterminer la valeur réelle de l'équipement détenu dans l'entente intermunicipale service incendie;

317-12-24

**PROPOSÉ PAR** M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds constate le retrait de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton au renouvellement de l'entente intermunicipale service incendie;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds poursuivre les démarches de négociation d'une nouvelle entente intermunicipale incendie avec la municipalité de Kinnear's Mills;



N° de résolution

## Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

**QUE** l'entente intermunicipale service incendie intervenue entre les municipalités de Saint-Jacques de Leeds, Saint-Pierre-de-Broughton et Kinnear's Mills se termine le 31 décembre 2024, et ce, même si le partage des actifs n'est pas complété.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

### 5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

318-12-24

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h16.

---

Andréa Gosselin  
Mairesse

---

Anthony Cyr  
Directeur général/Greffier-  
trésorier par intérim

### CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

---

Andréa Gosselin  
Mairesse

### CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

---

Anthony Cyr  
Directeur général/Greffier-  
trésorier par intérim